



Nouaillé Animation VolleyBall

Nouaillé Maupertuis, le 27 juin 2016

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 27/06/2016

Le lundi 27 juin 2016 à Nouaillé Maupertuis, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 20h30 sur convocation écrite faite par le conseil d'administration. L'assemblée est présidée par Mr David Bonnin, assisté de Mr Jérôme Baquier, en sa qualité de trésorier de l'association.

La feuille de présence permet de constater que 11 membres de l'association sur 16 sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Allocution de bienvenue
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Election du bureau
5. Organisation de la saison 2016/2017

Allocution de bienvenue

Mr David Bonnin, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Rapport moral

Le président commence par donner la parole à Mr Lemaçon qui a représenté les membres du bureau durant l'assemblée générale ordinaire du comité de la Vienne de volleyball du 24 juin 2016. Les points principaux qui en ressortent:

- Le bureau du Comité de la Vienne restera le même pour la saison 2016/2017
- Le comité de la Vienne possède un excédent de trésorerie ce qui permettra de faire baisser le prix de la licence de 1€ pour l'ARM et de 2€ pour le loisir. Les droits d'engagements diminuent aussi de 5€ pour les 2 championnats.
- Le début de championnat d'ARM est fixé au week-end du 07 octobre 2016 tandis que la Coupe Jean LeTorrec (Coupe de la Vienne) débutera le week-end du 16 décembre 2016. Le calendrier du 4x4 n'est pas encore connu.

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Durant cette saison l'association a compté 16 membres dont 10 pour la section ARM et 6 pour la section loisirs.

Les résultats sportifs sont très satisfaisants :

- Le 4x4 termine à la 3^{ème} place de son championnat
- L'ARM termine à la 3^{ème} place de son championnat
- L'ARM termine 2^{ème} de la Coupe du Poitou-Charentes

Vote du rapport moral

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mr Bonnin met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Rapport financier

Mr Baquier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 27/06/2016. Il informe l'assemblée que le total des revenus couvre le total des dépenses pour la saison 2015/2016. Les revenus de cette année ont également permis l'achat de 6 ballons.

Mr Baquier donne à chaque licencié un exemplaire du compte rendu.

De plus, le club bénéficie d'argent en trésorerie. La discussion sera ré ouverte au moment où le nouveau bureau sera en place d'un éventuel investissement.

Vote du rapport financier

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mr Bonnin met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Election du nouveau conseil d'administration

Mr Bonnin reprend la parole pour l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration. Seuls les 3 membres du bureau se présentent.

Le vote de l'assemblée donne le résultat suivant :

- Nombre de votants : 11
- Nombre de votes blancs : 0
- Nombre de votes pour : 11

Ont été régulièrement réélus :

1. Mr Bonnin David, en qualité de Président, 11 voix.
2. Mr Baquier Jérôme, en qualité de Trésorier, 11 voix.

3. Mr Artault Ludovic, en qualité de Secrétaire, 11 voix.

Organisation de la saison 2016/2017

Après avoir remercié les licenciés de leur confiance, plusieurs sujets sont abordés pour préparer la nouvelle saison.

1. Le montant de la cotisation reste le même soit 113€ pour l'ARM et 80.5€ pour le 4*4.
2. Avec son accord Mr Lemaçon reste l'arbitre du club.
3. L'ARM jouera le Trophée Jean le Torrec et non la coupe du Poitou vu l'organisation compliquée de la saison passée.
4. Pour la gestion du planning des équipes Mr Lemaçon et Mr Coutant se portent volontaires.
5. Mr Boursiac continue la gestion du site internet et prend en plus la charge du panneau d'affichage du gymnase.
6. Essayer de trouver 1 ou 2 sponsors supplémentaires.

Mr Bonnin fait ensuite part de son envie de s'impliquer dans la vie associative de la commune et plus particulièrement lors de la journée des associations avec une démonstration. Plusieurs membres se portent volontaire.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mr Bonnin déclare la séance levée.

Fait à Poitiers le 06/07/2016

Le président
Mr Bonnin

Le trésorier
Mr Baquier